Assemblée des délégués des 2 et 3 novembre 2015 à Berne

Interpellation de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud relative au ministère féminin

Propositions

1. Les délégués de l'EERV demandent au Conseil de la FEPS de quelle façon il a réagi à la polémique née de l'opinion du Président du Conseil de la FEPS telle que relayée par la presse début 2015 au sujet du ministère féminin.
2. Ils demandent également si le Conseil entend donner une suite à cette affaire, par exemple en organisant une manifestation pour valoriser la diversité des ministères.

Lausanne, le 6 septembre 2015

Pour l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud
Myriam Karlström

Exposé des motifs

A la suite de la polémique suscitée par l'opinion du Président du Conseil sur le ministère féminin largement diffusée par la presse, le Conseil synodal vaudois a publié un communiqué précisant qu'il se distanciait clairement de cette opinion. Suite à cela, des délégués au Synode vaudois ont déposé une interpellation, qui a été traitée à la session de juin 2015. A la suite de cette interpellation, le Synode a voté deux vœux qui ont la teneur suivante :

1) « Affirmant son soutien à la position du Conseil Synodal du 9 janvier 2015 « Ministères féminins », le Synode demande au Conseil synodal de mandater les délégués vaudois à l'Assemblée de la FEPS pour qu'ils transmettent la prise de position du Conseil synodal soutenue par le Synode, et demandent que le discours public de la FEPS ne soit plus entaché de propos dénigrant le ministère féminin. »

2) « Le Synode demande au Conseil synodal de mandater les délégués vaudois à l'Assemblée de la FEPS pour qu'ils demandent à la FEPS d'organiser un événement suisse célébrant, avec reconnaissance, la diversité des ministères hommes/femmes, laïcs, diacres et pasteurs, donnés à l'Eglise. »

La présente interpellation, tout en reconnaissant que l'opinion ou les propos d'un représentant de l'Eglise peuvent être déformés dans les médias, demande comment le Conseil va s'y prendre pour éviter de telle polémique à l'avenir. Elle transmet simultanément la volonté du Synode vaudois d'inviter le Conseil à poser un acte fort et positif, hors de toute polémique, pour reconnaître l'engagement de tous les ouvriers – hommes et femmes, laïcs et ministres – dans la vigne du Seigneur. Le moment, le cadre et le contexte de cet acte de reconnaissance sont laissés libres, afin de pouvoir inscrire cela dans une dynamique cohérente.

Annexe : Communiqué paru dans l'EERV-Fl@sh 200 de janvier 2015

L'importance et la pertinence des ministères féminins

Le Conseil synodal de l'EERV prend clairement distance des propos ambigus tenus par le président de la FEPS sur le ministère féminin et déplore la manière dont ils ont été repris par les médias.

Depuis cinquante ans, les Eglise romandes peuvent compter sur le ministère de femmes pasteures et diacres et se félicitent de leur apport.

Tant dans le cadre de la réflexion théologique et herméneutique qu'en matière pédagogique et relationnelle, le ministère a été enrichi par l'approche féminine. Ayant souvent souffert des dérives d'un cléricalisme patriarcal ou cérébral, les Eglises issues de la Réforme ont tout à gagner de l'accession des femmes au ministère qui contribue à une meilleure prise en compte de la globalité de la personne.

L'érosion constatée – mais souvent exagérée – de la participation au culte découle essentiellement de l'individualisation de la spiritualité et de la sécularisation de la société; subsidiairement de la difficulté des prédicateurs, partagée tant par les hommes que par les femmes, à rejoindre leurs contemporains dans leurs préoccupations et leur langage.

Le Conseil synodal tient à dire sa profonde reconnaissance pour la foi, l'engagement et la sensibilité de tant de femmes laïques et ministres qui contribuent à la vie de l'Eglise. Aujourd'hui, avec une femme élue à la présidence de son Synode et une majorité de femmes élues au Conseil synodal, l'EERV reconnaît on ne peut plus clairement l'importance et la pertinence des ministères féminins en Eglise.

Xavier Paillard, président du Conseil synodal